

Forum Réglementation matériels de la



1^{re}
édition

Dans le cadre du

75^e CONGRÈS
EXPOSITION
de l'industrie minière

Châlons-en-
Champagne 6-9 octobre 2026



Conférence sur le nouveau règlement machine

Afin de connaître le nouveau Règlement (UE) 2023/1230 du Parlement Européen sur les machines qui s'appliquera en janvier 2027, venez assister à la conférence jeudi 8 octobre de 11 h à 12h30 sur le Forum de la Sim stand K12.

Quoi de nouveau avec le Règlement par rapport à la Directive Machine 2006/42/CE ?

Le but est de profiter de la parution du Règlement Machine 2023/1230 UE applicable en janvier 2027 pour faire le point sur les changements par rapport à la Directive Machine 2006/42/CE et de faire un rappel sur les obligations existantes qui sont reprises et resteront en vigueur.

Programme

- 11 h 00 Présentation par Jean Emmanuel Durand,
président du groupe de réflexion matériels de la Sim
Exposé par Catherine Jarosz et Laurent Puybaret
- Différence Directive et Règlement
 - Champ d'application – Définitions
 - Responsabilité fabricant
 - Évaluation de la conformité
 - Nouveautés concernant le secteur des mines et carrières
- 12 h 00 Questions et réponses
- 12 h 30 Fin de la conférence



Catherine Jarosz

experte d'assistance-conseil matériels à l'INRS
membre du Groupe matériels



Laurent Puybaret

Directeur technique de la Ficime
membre du Groupe matériels

Animateur
Jean Emmanuel Durand,
président du Groupe matériels



Société de l'industrie minière
17 rue Saint-Séverin - 75005 Paris - France
www.lasim.org – contact@lasim.org
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70